

2024-2025#2

Octobre



ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR

Écho du Petit-Bonheur



Membres du Conseil d'établissement 2024-2025				Prochaine rencontre
Membres du personnel de l'école		Parents membres		Mardi 29 octobre 2024
Mariève Ianoix	Directrice	Sophie Lacroix	Présidente et parent	
Bianca Paquette	Enseignante	Émilie Gendron	Vice-présidente et parent	
Isabelle Despars	Enseignante	Audrey Delage	Substitut au comité de parents	
Johanne Villemagne	Enseignante	Cynthia Mondou-Chagnon	Substitut de parent	
Marie-Claude Berthiaume	Personnel de soutien	Mathieu Beaudry	Parent, représentant au comité de parents	
Martyne Brodeur	Représentante du service de garde	Marie Cayer	Parent	
		Sabrina Guilbert	Substitut de parent	
		Maryse Lauzon	Substitut de parent	
		Marie-Pier Corriveau	Parent	

Tout parent qui aurait un commentaire ou une question en lien avec la vie à l'école peut envoyer un courriel à l'adresse suivante :

CE-105.petit-bonheur@cssp.gouv.qc.ca

Vous pouvez également prendre la parole au point « parole au public » lors de la séance du conseil d'établissement. Préalablement, nous vous demanderions de contacter la présidente avant de vous présenter à la séance. La prochaine rencontre est le 29 octobre à 19 heures .

Rôle de l'organisme de participation des parents (OPP)

L'OPP a été prévu pour constituer une table réservée aux parents et ayant pour principal objectif de favoriser leur participation dans l'école. L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents membres du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents et les parents du conseil d'établissement.

Vous pouvez laisser un message ou une question à l'adresse courriel suivante :

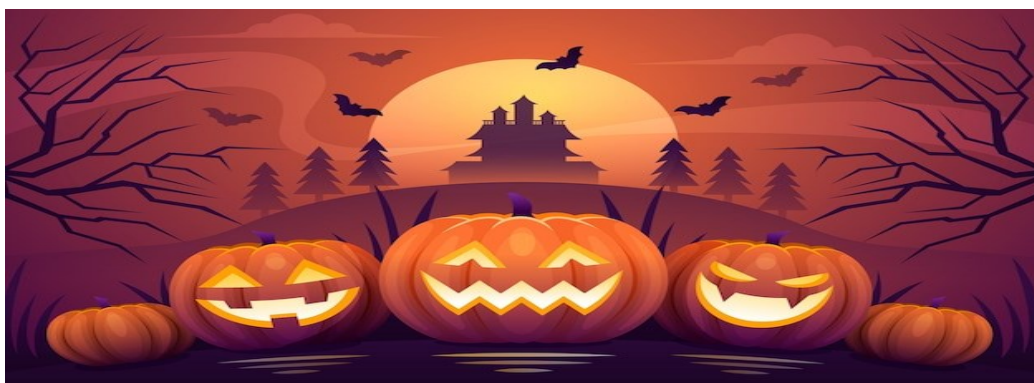
opp-105.petit-bonheur@oppetitbonheur.ca

Groupe Facebook

Saviez-vous qu'il existe une plateforme d'échanges et un endroit où partager des informations et des textes qui visent la réussite des élèves et à l'amélioration du milieu de vie qu'est le Petit-Bonheur?

Pour les parents qui ne sont pas encore membres, vous êtes invités à rejoindre le groupe :

« Le Filamentum – OPP École le Petit-Bonheur » sur Facebook. N'hésitez pas à transmettre l'invitation aux autres parents de l'école!



Déclaration d'absence

Il est important au niveau des absences, il est essentielle d'informer l'école le plus tôt possible. Nous vous rappelons qu'en cas d'absence de votre enfant, vous devez **absolument** communiquer avec le secrétariat de l'école et le service de garde si nécessaire. Il est possible de laisser le message sur les répondeurs en tout temps ou d'envoyer un courriel au petit-bonheur@cssp.gouv.qc.ca

Journée de congé

Le lundi 14 octobre est une journée de congé pour tous.



Journée pédagogique

La période d'inscription et de modification pour la **journée pédagogique du mercredi 23 octobre** sera du mardi 1er au jeudi 10 octobre, 23h59. Le thème de cette journée est « Harry Potter ». **Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée.** La période de modification terminée, tous les frais de la journée pédagogique seront facturés même si l'enfant est absent.

Rappel : Lors de ces journées vous devez aviser le sdg pour motiver l'absence de votre enfant.

Service de garde et service des dîneurs

De plus, les lunchs froids ou les repas dans un thermos sont fortement recommandés afin de faciliter une bonne gestion du temps pendant l'heure du dîner.

Communications

Pour éviter toute rupture de communication, il est essentiel d'informer directement le service de garde de tout changement relatif à la fréquentation de votre enfant (par exemple, s'il dîne à l'école ou rentre à la maison). Informer uniquement l'enseignant de votre enfant ne suffit pas.

- ⇒ garde.petit-bonheur@cssp.gouv.qc.ca
- ⇒ 450-467-9932, poste 6105

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de respecter les heures d'arriver dans la cour d'école pour les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde. Aucune surveillance ne peut être assurée en dehors des heures mentionnées ci-bas.

- ⇒ **Matin: 7 h 50**
- ⇒ **Midi: 12 h 40**

Projet cour d'école

Grâce aux fonds à destination spéciale, nous avons pu acquérir de nouveaux buts de soccer ainsi que réaliser le lignage dans la cour des petits. Nous sommes fiers de vous partager ces nouvelles acquisitions, qui contribueront à enrichir l'expérience de nos élèves dans leurs activités sportives.





Circulation sur le terrain de l'école

Plusieurs parents et élèves passent à travers le stationnement du personnel pour se rendre dans la cour d'école. Nous vous rappelons que cela n'est pas sécuritaire et que vous devez emprunter les trottoirs lors de vos allées et venues. De plus, il est interdit de se stationner dans le stationnement le matin, cela est strictement réservé au personnel de l'école.

Merci de votre collaboration.

				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	01	02	03	04
07	08	09	10	11
14 Action grâce	15	16	17	18
21	22	23 <i>Journée pédagogique</i>	24	25
28	29	30	31 Halloween	